

tres impitoyables, c'est vrai, mais ce sont des serfs en beaucoup de cas, par suite des exigences des conditions actuelles de travail.

Des milliers d'enfants de nos concitoyens ouvriers, dans la plupart de nos grandes villes, n'ont jamais encore vu leur père à la lumière du jour. Aux yeux de ces enfants, leur père n'est pas autre chose qu'un serf qui n'a aucun temps à consacrer aux fonctions de la famille et aux devoirs paternels. Avons-nous raison de trouver juste cette condition de la vie industrielle? N'oublions pas que le corps social n'a pas de meilleures garanties de son amélioration future que la bonne éducation intellectuelle et morale que les enfants reçoivent au sein de la famille.

Elevez le niveau de l'éducation du peuple, et vous aurez de meilleurs citoyens, capables de se rendre compte de la valeur de leur droits et de leurs devoirs. A mesure que l'éducation se répand, les malheurs de tous genres, disparaissent sinon complètement du moins sont considérablement diminués. Laissons prendre à l'intelligence le premier rang et nous trouverons alors des hommes bien informés, des lois qui régissent les conditions sociales et industrielles; la violence et le désordre disparaîtront. Nous contemplerons l'accord final d'un grand nombre de difficultés industrielles et nous arriverons à résoudre la plupart des problèmes du travail. Le capital et le travail en arriveront à mieux se comprendre mutuellement et les grands bouleversements qui agitent l'édifice social de temps à autre, jusque dans ses fondements, disparaîtront.

Pasteur, l'immortel Pasteur, un des génies les plus étonnants que l'humanité ait jamais produit, Pasteur, dont l'intelligence semble avoir été tout spécialement éclairée par les rayons de la sagesse et de la science divines, disons-le à la gloire de la France, Pasteur prétend que la paix et la science l'emporteront sur la guerre et l'ignorance; que toutes les nations s'uniront, se concerteront, non pour détruire et ruiner, mais pour édifier et améliorer, et cet avenir appartiendra à ceux qui auront travaillé à l'élevation des classes ouvrières, en les mettant à même de s'instruire, à ceux qui auront travaillé à diminuer les souffrances de l'humanité. L'ouvrier a l'incontestable droit d'exiger un traitement pour le moins aussi favorable que toute autre classe de la société. Donnons donc l'exemple, soyons les premiers à faire un pas dans la direction du raccourcissement de la journée de travail, afin de mettre les ouvriers à même de travailler à leur développement intellectuel. Ce pas en avant vers le progrès entre incontestablement dans les vues d'une Providence désireuse de favoriser par ce nouveau moyen la marche de l'humanité vers le progrès à la fois économique et intellectuel.

M. G. A. TURCOTTE.

Jusqu'ici le législateur s'est préoccupé beaucoup moins d'assurer le bien-être des classes bourgeoises et dirigeantes de la société. Toutefois, j'observe que le parti libéral a fait beaucoup plus dans ce sens que nos honorables collègues de la gauche alors qu'ils détenaient le pouvoir; et je suis tout particulièrement heureux de profiter de cette occasion pour féliciter l'honorable ministre du Travail (l'hon. M. Lemieux), d'avoir établi sur une large base de justice un tribunal pour le règlement et l'arbitrage des différends entre patrons et ouvriers.

Je conçois parfaitement que cette agitation en faveur de la journée de huit heures puisse venir avant son temps et devenir une source d'embarras pour le gouvernement, les effets qu'un tel régime peut avoir sur la production et les salaires fournissant un sérieux sujet d'études et de discussion. Mais les tendances économiques dont elle est un indice nous donnent l'assurance que tôt ou tard la question recevra une solution favorable; et j'ose dire qu'il se produirait un vif sentiment d'admiration et d'attachement pour le parti libéral et ses chefs qui ont en mains les destinées du Canada, s'il était accordé une journée plus courte de travail.

M. JOSEPH GIRARD (Chicoutimi-et-Saguenay) (texte): Monsieur l'Orateur, la question que vient de traiter mon honorable ami, le député de Maisonneuve (M. Verville), est bien l'une des plus importantes que puisse étudier cette Chambre, puisque tous les pays du monde sont aux prises avec la solution de ce problème du travail qui, parfois, ébranle la société jusque dans ses bases.

Mon honorable ami est un ouvrier de métier, et représente ici les ouvriers du pays par son titre de président du Congrès ouvrier et par son titre de député, vu que dans son comté le vote ouvrier contrôle les élections politiques. Son expérience est grande, ses études sont considérables et son opinion, par conséquent, doit peser largement dans l'esprit de ses auditeurs qui ont moins étudié cette question que lui. Aussi, je suis certain que le gouvernement a écouté sa parole avec tout le respect qui lui est dû. Mais je comprends qu'il veuille surtout discuter ses opinions, car de la discussion jaillit plus de lumière, afin que la classe d'hommes dont il défend les intérêts soit mieux aidée et reçoive plus de justice. J'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours si bien préparé qu'il vient de faire. Je suis par caractère et par besoin sympathique à sa thèse et prêt, comme lui, à me sacrifier pour améliorer le sort des travailleurs du pays. Comme lui et comme eux je déplore les erreurs et les injustices du capital; comme lui et comme eux je déteste d'être